Fiche ACTION/PROJET
de la Ville de Saumur

1) Intitulé du projet/de l'action/du dispositif :

Mise en place du programme « Parler Bambin » au sein des multi-accueils de la Ville de Saumur.

2) Date et/ou durée du projet/action :

Le programme national Parler Bambin se déroulera sur quatre années. Il commence au sein des multi accueils (Chauvet, Maison de l'Enfance et Reine de Sicile) à compter du mois de novembre 2016 et se terminera fin 2020.

3) L'action/projet s'inscrit dans quel contexte ? :

Dans le cadre de sa politique active d'accueil des jeunes enfants, les professionnels de la petite enfance constatent de manière de plus en plus prégnante des retards du développement langagier dès le plus jeune âge. Or, l'importance portée à la communication par le langage oral, la recherche d'interactions conversationnelles, la capacité à centrer l'attention de l'enfant sur le vocabulaire, la fréquence d'exposition aux mots de la langue, les encouragements adressés à l'enfant, sont essentiels pour les acquisitions langagières et ont une influence sur l'apprentissage et le niveau de maitrise du langage écrit. Dans les premières années de la vie, les expériences vécues à la maison, en établissement d'accueil du jeune enfant, participent notamment à influencer le développement des habiletés langagières.

Dès lors, la Ville de Saumur a souhaité s'engager dans la mise en place du dispositif Parler Bambin, programme national lauréat de l'appel à projet 2015 "la France s'engage".

4) Quel(s) est (sont) le but(s) de l'action ? :

Il s'agit de développer une approche pédagogique innovante auprès du personnel des établissements d'accueil du jeune enfant afin de stimuler le développement du langage des jeunes enfants, de la naissance à 36 mois.

5) Description du projet/action :

Le programme national Parler Bambin permet la mise en place au sein des multi accueils ;

- d'un soutien opérationnel mené par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), association de loi 1901, dont la mission est d'accompagner des expérimentations sociales et des projets innovants de lutte contre les exclusions ;

- d'un programme de recherche porté par une équipe pluridisciplinaire du CNRS, du laboratoire Dynamique, du Laboratoire d'excellence ASLAN, du J-Pal et de l'Ecole d'économie de Paris.

La méthode “Parler Bambin”, présentée aux professionnels des multi accueils, s’articule autour de trois volets:

- Le langage au quotidien : enrichissement linguistique des activités quotidiennes du multi accueil, selon le principe « Parler avec l'enfant, et non pas seulement parler à l'enfant » ;

- Les ateliers langage : ateliers individualisés de discussion entre un professionnel et un très petit groupe (2 à 3 enfants),

- La coopération avec les familles : sensibilisation des familles et partage autour des acquisitions langagières de leur enfant. Les parents sont informés de la démarche et invités à s’y impliquer pour une continuité d’action à la maison.

6) Organisation et déroulement :

- Formation pour l’ensemble des professionnels des trois multi accueils au Parler Bambin, soit

  - le multi accueil Chauvet, sur 2016/2017
  - le multi accueil Maison de l’Enfance, sur 2017/2018
  - le multi accueil Reine de Sicile, sur 2019/2020.

- Participation pour l’ensemble des multi accueils dès 2016 au programme de recherche sur le développement des jeunes enfants permettant de mieux comprendre les pratiques participant au bien être et au développement des enfants accueillis et de favoriser les progressions et l’épanouissement des enfants dans le domaine du langage.

7) Nombre d’enfants et tranche d’âge concernés par le dispositif/action :

Ensemble des enfants accueillis au sein des multi accueils.

8) Résultats attendus et impacts observés sur les enfants/les ados :

Mesure de l’impact du dispositif en comparant la situation des établissements bénéficiant du programme par rapport aux établissements où les professionnels ne pratiquent pas le parler bambin.

9) Financement et partenaires :

- Convention avec l’Agence Nouvelles des Solidarités Actives (ANSA),

- Achat d’une mallette pédagogique d’une valeur de 200.00€ pour chaque établissement,

- Participation financière à hauteur de 3 900.00€ par structure bénéficiaire de la formation, soit la somme globale de 11 700.00€.

10) Pour en savoir plus, personne à contacter (indiquer les fonctions + tél + mail) :

Service Petite Enfance/Parentalité de la Ville de Saumur - 02 41 83 31 65

11) Conseils éventuels pour mener à bien ce type de projet/action :

Dans le cadre de la convention de partenariat, Ville de Saumur et Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), ANSA s'engage à accompagner la Ville de Saumur en :

- structurant l'offre de formation : ingénierie pédagogique et conception d'outils pédagogiques avec un éditeur spécialisé ;
- organisant la formation (identification des formatrices, calendrier, modalités contractuelles) ;
- organisant et animant le réseau national des professionnels Parler Bambin ;
- coordonnant les relations entre sites expérimentateurs et équipe en charge du programme de recherche.

De son coté, la Ville de Saumur s'engage à :

- inscrire les multi accueils Chauvet (2016-2017) Maison de l'Enfance (2017/2018) et Reine de Sicile (2019/2020) dans le dispositif (chaque structure bénéficiera du programme pendant une année).
- permettre aux agents de bénéficier des formations proposées par l'ANSA ;
- mettre en œuvre la méthode Parler Bambin et équiper chaque structure d'une mallette pédagogique d'une valeur de 200.00€.

La convention prévoit une participation financière de la Ville de Saumur à hauteur de 3 900.00€ par année et par structure bénéficiaire de la formation, soit la somme globale de 11 700.00€.